

**VILLE DE VARENNES
SÉANCE GÉNÉRALE**

**6 MARS 2017
20 H**

Séance générale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 6 mars, à 20 h, à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Marc-André Savaria, Lyne Beaulieu, Francis Rinfret, Denis Le Blanc, Bruno Desjarlais, Natalie Parent, Gaétan Marcil et Brigitte Collin, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Martin Damphousse.

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *directeur général*
Me Marc Giard, *directeur des Services juridiques et greffier*

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES
(SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR SEULEMENT)

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui souhaitent donner leurs commentaires :

- Terrains visés dans la zone H-403 pour l'implantation de jumelés

Fin de la première période de questions.

PROCÈS-VERBAUX ET COMPTES DU MOIS

**2017-091 Approbation procès-verbal
Séance générale 6 février 2017**

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret
APPUYÉ par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le procès-verbal de la séance générale tenue le 6 février 2017 soit approuvé, tel que rédigé et présenté par le directeur des Services juridiques et greffier.

ADOPTÉE.

**2017-092 Approbation procès-verbal
Séance spéciale 20 février 2017**

Il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin
APPUYÉ par madame la conseillère Lyne Beaulieu
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le procès-verbal de la séance spéciale tenue le 20 février 2017 soit approuvé, tel que rédigé et présenté par le directeur des Services juridiques et greffier.

ADOPTÉE.

2017-093 Procès-verbal de correction – Séance générale du 3 octobre 2016

CONSIDÉRANT l'article 92.1 de la *loi sur les cités et villes*;

CONSIDÉRANT l'erreur cléricale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc

APPUYÉ par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'ACCEPTER le dépôt du procès-verbal de correction de la résolution numéro 2016-398.

ADOPTÉE.

2017-094 Approbation des comptes – février 2017

IL est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil

APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer préparée et déposée par la trésorière pour le mois de février 2017 :

Fonds d'administration :	2 385 323.34 \$
<i>(Chèques numéros 24611 à 24896, paiements par débit direct et paiements électroniques)</i>	

Fonds des dépenses en immobilisation :	769 179.72 \$
<i>(Chèques numéros 2521 à 2545 et paiements par débit direct)</i>	

Certificat de la trésorière numéro 2924

ADOPTÉE.

RÈGLEMENTS

A-2017-14 Règlement 630-6 modifiant le règlement 630 déléguant à certains fonctionnaires municipaux le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la municipalité afin d'amender certaines désignations de postes et modifier la liste des fonctionnaires désignés

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Francis Rinfret

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 630-6 modifiant le règlement 630 déléguant à certains fonctionnaires municipaux le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la municipalité afin d'amender certaines désignations de postes et modifier la liste des fonctionnaires désignés.

A-2017-15 Règlement 631-35 modifiant le règlement 631 décrétant une tarification pour l'ensemble des services de la Ville de Varennes afin d'apporter des modifications à l'annexe F (Services récréatifs et communautaires)

Avis de motion est donné par madame la conseillère Natalie Parent

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 631-35 modifiant le règlement 631 décrétant une tarification pour l'ensemble des services de la Ville de Varennes afin d'apporter des modifications à l'annexe F (Services récréatifs et communautaires).

A-2017-16 Règlement 707-99 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'agrandir la zone H-520 à même les zones H-576 et H-577

Avis de motion est donné par madame la conseillère Lyne Beaulieu

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 707-99 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'agrandir la zone H-520 à même les zones H-576 et H-577.

2017-095 Adoption - Premier projet de règlement 707-99 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'agrandir la zone H-520 à même les zones H-576 et H-577

IL est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu
APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le premier projet de règlement 707-99 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'agrandir la zone H-520 à même les zones H-576 et H-577 soit et est adopté.

ADOPTÉE.

A-2017-17 Règlement 806-1 modifiant le règlement 806 concernant l'établissement d'un programme de revitalisation du secteur central de Varennes afin d'en préciser les conditions d'admissibilité

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Denis Le Blanc

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 806-1 modifiant le règlement 806 concernant l'établissement d'un programme de revitalisation du secteur central de Varennes afin d'en préciser les conditions d'admissibilité.

2017-096 Adoption - Second projet de règlement 707-97 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'y apporter certaines corrections, modifications, ajouts ou précisions d'ordre général, technique ou administratif en vue d'une meilleure compréhension et application dudit règlement

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil
APPUYÉ par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le second projet de règlement 707-97 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'y apporter certaines corrections, modifications, ajouts ou précisions d'ordre général, technique ou administratif en vue d'une meilleure compréhension et application dudit règlement soit et est adopté.

ADOPTÉE.

2017-097 Adoption – Second projet de règlement 707-98 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d’inclure la zone H-403 à la liste des zones assujetties aux dispositions sur les projets intégrés

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria
APPUYÉ par madame la conseillère Lyne Beaulieu
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le second projet de règlement numéro 707-98 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d’inclure la zone H-403 à la liste des zones assujetties aux dispositions sur les projets intégrés soit et est adopté.

ADOPTÉE.

2017-098 Adoption – Règlement 534-60 modifiant le règlement numéro 534 relatif à la signalisation afin d’ajouter une interdiction de stationnement les jours de cueillette à proximité du 1950 boulevard René-Gaultier

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l’avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Gaétan Marcil
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 534-60 modifiant le règlement numéro 534 relatif à la signalisation afin d’ajouter une interdiction de stationnement les jours de cueillette à proximité du 1950, boulevard René-Gaultier.

ADOPTÉE.

2017-099 Adoption – Règlement 547-5 modifiant le règlement numéro 547 et amendements relatifs à la circulation des camions et véhicules outils afin d’apporter des modifications au plan de circulation sur le territoire varennois

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l’avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent
APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 547-5 modifiant le règlement numéro 547 et amendements relatifs à la circulation des camions et véhicules outils afin d’apporter des modifications au plan de circulation sur le territoire varennois.

ADOPTÉE.

2017-100 Adoption – Règlement 631-34 modifiant le règlement 631 décrétant une tarification pour l'ensemble des services de la Ville afin d'apporter des modifications aux annexes B, C et E (Finances, Services juridiques et Incendie)

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret
APPUYÉ par madame la conseillère Brigitte Collin
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 631-34 modifiant le règlement 631 décrétant une tarification pour l'ensemble des services de la Ville afin d'apporter des modifications aux annexes B, C et E (Finances, Services juridiques et Incendie).

ADOPTÉE.

2017-101 Adoption – Règlement 709-5 modifiant le règlement de construction numéro 709 afin de remplacer l'application du code de construction du Québec de 2005 par le code de construction du Québec de 2010 pour l'ensemble du territoire

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc
APPUYÉ par madame la conseillère Natalie Parent
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 709-5 modifiant le règlement de construction numéro 709 afin de remplacer l'application du code de construction du Québec de 2005 par le code de construction du Québec de 2010 pour l'ensemble du territoire.

ADOPTÉE.

2017-102 Adoption – Règlement 808-3 modifiant le règlement 808 établissant le programme de subventions « Varennes – Habitation DURABLE Programme Rénovation »

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais
APPUYÉ par madame la conseillère Natalie Parent
ET Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 808-3 modifiant le règlement 808 établissant le programme de subventions « Varennes – Habitation DURABLE Programme Rénovation ».

ADOPTÉE.

2017-103 Adoption – Règlement 848 relatif aux plans d’implantation et d’intégration architecturale

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l’avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil
APPUYÉ par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais
ET résolu à l’unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 848 relatif aux plans d’implantation et d’intégration architecturale.

ADOPTÉE.

2017-104 Adoption – Règlement 850 relatif aux dérogations mineures

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l’avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc
APPUYÉ par monsieur le conseiller Francis Rinfret
ET résolu à l’unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 850 relatif aux dérogations mineures.

ADOPTÉE.

**2017-105 Règlement numéro 796-2
Travaux de construction de diverses infrastructures desservant le parc industriel Novoparc
Emprunt temporaire
Banque Nationale Groupe financier**

CONSIDÉRANT que le règlement 796-2 modifiant le règlement 796 décrétant des travaux de construction de diverses infrastructures desservant le parc industriel Novoparc, phase II, et décrétant à cette fin une dépense et un emprunt n’excédant pas 9 000 000 \$ pour en acquitter le coût, afin d’augmenter la dépense et l’emprunt autorisés a reçu l’approbation du ministère des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire le 8 février 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret
APPUYÉ par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais
ET résolu à l’unanimité des conseillers présents

QU’un ou des emprunts soient contractés à la Banque Nationale Groupe financier, selon les taux prévus à l’entente avec ladite banque, pour un montant n’excédant pas 11 000 000 \$, et ce jusqu’au financement permanent.

ADOPTÉE.

**2017-106 Adoption premier projet - PPCMOI 2017-008
Projet particulier de construction
Installation d'une nouvelle enseigne détachée
1623, route 132**

CONSIDÉRANT la demande de projet particulier de construction présentée par le requérant pour l'installation d'une nouvelle enseigne détachée;

CONSIDÉRANT que l'enseigne proposée serait non conforme aux dispositions du règlement de zonage # 707 suivantes :

- l'enseigne détachée affiche des commerces qui ne sont pas situés sur le même terrain que l'enseigne;
- la hauteur de l'enseigne est de 10.6 mètres alors que le règlement prévoit une hauteur maximale de 6 mètres;
- la superficie de l'enseigne est de 85 mètres carrés alors que le règlement prévoit une superficie maximale de 12 mètres carrés.

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la résolution CCU 2017-02-05 du 8 février 2017, le comité consultatif d'urbanisme recommande unanimement d'accepter ladite demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu

APPUYÉ par madame la conseillère Natalie Parent

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal de la Ville de Varennes accepte, en vertu du règlement 807 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, la demande 2017-008 afin de permettre l'installation d'une nouvelle enseigne détachée sur le terrain du 1623, route 132, le tout, tel qu'illustré sur les plans de la compagnie Médiagraphe, dossier « Place Lionel-Boulet » en date du 2 février 2017, conditionnellement aux éléments suivants :

- les aménagements paysagers à la base de l'enseigne devront être bonifiés de sorte qu'ils soient présents à l'avant et à l'arrière de l'enseigne;
- la bande rouge verticale entre les deux panneaux ne doit pas être illuminée;
- une seule enseigne détachée serait autorisée pour l'ensemble du projet de développement commercial du site situé au 1623-1629, route 132.

ADOPTÉE.

**2017-107 Certificat d'autorisation P.I.I.A. n° 2017-001
Modification de l'enseigne murale
2208, route Marie-Victorin**

CONSIDÉRANT la recommandation unanime positive du Comité consultatif d'urbanisme portant le numéro CCU 2017-02-03 du 8 février 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc

APPUYÉ par monsieur le conseiller Gaétan Marcil

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER la demande de P.I.I.A. no 2017-001 afin de permettre la transformation de l'enseigne murale du bâtiment principal sis au 2208, route Marie-Victorin, le tout, tel que présenté aux plans de concept Syma « Station fitness » déposés en date du 11 janvier 2017.

Le bâtiment est sis au 2208, route Marie-Victorin sur les lots P-76-16, P-76-15 et P-76-14 au cadastre de la Paroisse de Varennes dans la zone C-605.

ADOPTÉE.

**2017-108 Certificat d'autorisation P.I.I.A. n° 2017-007
Construction d'une enseigne détachée
1623, route 132**

CONSIDÉRANT la recommandation unanime positive du Comité consultatif d'urbanisme portant le numéro CCU 2017-02-04 du 8 février 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu

APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER la demande de P.I.I.A. no 2017-007 afin de permettre la construction d'une enseigne détachée sur le terrain du 1623, route 132, le tout, tel que présenté aux plans de la compagnie Médiagraphe, dossier « Place Lionel-Boulet », en date du 2 février 2017.

Le bâtiment est sis au 1623, route 132 sur le lot P-284-1 au cadastre de la Paroisse de Varennes dans la zone C-229.

ADOPTÉE.

MANDATS, APPELS D'OFFRES & SUBVENTIONS

2017-109 Fourniture de vêtement de protection pour le combat d'incendie

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation pour la fourniture de vêtement de protection pour le combat d'incendie;

CONSIDÉRANT la réception d'une soumission;

CONSIDÉRANT le rapport de recommandation du directeur du Service de sécurité incendie en date du 22 février 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc

APPUYÉ par monsieur le conseiller Gaétan Marcil

ET Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, Aréo-feu Ltée, pour la fourniture de 25 habits de combat pour les pompiers, selon sa soumission du 21 février 2017, pour un montant total de 60 045.69 \$ taxes incluses.

Certificat de la trésorière numéro 2922

ADOPTÉE.

2017-110 Production de plantes annuelles 2017

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation pour la production de plantes annuelles 2017;

CONSIDÉRANT la réception de quatre (4) soumissions;

CONSIDÉRANT le rapport de recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 21 février 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu

APPUYÉ par madame la conseillère Brigitte Collin

ET Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, Les Serres Riel inc., pour la production de plantes annuelles 2017, selon sa soumission du 21 février 2017, pour un montant total de 23 714.90 \$ taxes incluses.

Certificat de la trésorière numéro 2923

ADOPTÉE.

**2017-111 Entretien des systèmes de chauffage et climatisation des bâtiments municipaux
Reconduction du contrat pour 2017**

CONSIDÉRANT la résolution 2016-150 adoptée en séance générale le 4 avril 2016 pour le contrat d'entretien des systèmes de chauffage et climatisation des bâtiments municipaux;

CONSIDÉRANT l'acceptation des parties de reconduire ledit contrat pour l'année 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc

APPUYÉ par monsieur le conseiller Francis Rinfret

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE reconduire le contrat d'entretien des systèmes de chauffage et climatisation des bâtiments municipaux pour l'année 2017 avec la compagnie *Réfrigération Collette inc.*, pour un montant de 12 393.64 \$ taxes incluses, selon les termes et conditions de sa soumission du 22 mars 2016. Cette dépense est imputable au fonds d'administration.

Certificat de la trésorière numéro 2918

ADOPTÉE.

**2017-112 Appel d'offres – Fourniture et installation d'un module de jeux (5-12 ans) au parc du Pré-Vert
Approbation des critères et exigences**

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 573.1.0.1 de la Loi sur les cités et villes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'APPROUVER la grille de pointage, les critères de qualité et leur pondération qui sont annexés à la présente pour un appel d'offres visant la fourniture et l'installation d'un module de jeux (5-12 ans) au parc du Pré-Vert.

ADOPTÉE.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**2017-113 Entente d'aide limitée – Résidence La Seigneurie sur le fleuve S.E.N.C.
Autorisation de signature**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc
APPUYÉ par madame la conseillère Brigitte Collin
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER monsieur le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant, et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'entente d'aide limitée à intervenir entre Résidence La Seigneurie sur le fleuve S.E.N.C. et la Ville de Varennes; telle entente est annexée à la présente comme si au long reproduite.

ADOPTÉE.

**2017-114 Évaluation sommaire du coût des travaux – Numéro de l'intervention terrain DCL-22074624
Enlèvement et installation de poteaux et ancrés dans le cadre du projet de réaménagement de l'intersection du boulevard Lionel-Boulet et rue Jean-Coutu
Autorisation de signature**

IL est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret
APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER le directeur des Services juridiques et greffier, Me Marc Giard, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'évaluation sommaire du coût de travaux entre Hydro-Québec et la Ville de Varennes; telle acceptation est annexée à la présente comme si au long reproduite.

Cette résolution remplace la résolution 2017-061 adoptée à la séance générale du 6 février 2017.

Cette dépense est affectée au règlement d'emprunt 796.

Certificat de la trésorière numéro 2925

ADOPTÉE.

2017-115 Modification contractuelle
Contrôle et vérification de la consommation énergétique et de la
consommation d'eau du bâtiment de la nouvelle bibliothèque
Martin Roy et associés

CONSIDÉRANT les dispositions de la Politique de gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT le caractère imprévisible, au moment de l'octroi du contrat, des modifications qui sont présentement proposées;

CONSIDÉRANT leur caractère raisonnable en raison de l'ensemble des justifications;

CONSIDÉRANT que si ces modifications avaient été connues au préalable, le processus d'octroi du contrat n'aurait pas été le même;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil APPUYÉ par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'APPROUVER la demande de modification contractuelle (selon les articles 7.1.1. et 7.1.3 de la Politique de gestion contractuelle) afin d'octroyer une somme additionnelle de 3 850 \$ plus taxes, au contrat de Martin Roy et associés, pour des travaux supplémentaires pour l'obtention de la certification LEED.

Cette dépense est imputable au fonds d'administration

ADOPTÉE.

2017-116 Dépôt du rapport de la trésorière
Financement des partis politiques municipaux
Année 2016

IL est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'ACCEPTER le dépôt du rapport 2016 de la trésorière sur le financement des partis politiques municipaux et des candidats indépendants ainsi que le contrôle des dépenses électorales, en vertu du chapitre XIII de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

ADOPTÉE.

2017-117 Table des ressources d'aide à la communauté varennoise
Délégation d'un membre du conseil

IL est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin APPUYÉ par madame la conseillère Natalie Parent ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE déléguer monsieur le conseiller Gaétan Marcil pour siéger à la table des ressources d'aide à la communauté varennoise à compter des présentes.

ADOPTÉE.

**2017-118 Sentier Frayère Saint-Charles – Phase 2
Autorisation de dépenses au Fonds de parcs et terrains de jeux**

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 30 janvier 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu

APPUYÉ par madame la conseillère Natalie Parent

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil autorise une enveloppe budgétaire de 37 000 \$ représentant le solde de l'enveloppe autorisée en Phase 1 en 2016 afin de réaliser, en marge du sentier, des plantations, de l'ensemencement, de l'enrochement ainsi que l'aménagement de mobiliers urbains.

Ces dépenses sont imputables au fonds de parcs et terrains de jeux.

Certificat de la trésorière numéro 2910

ADOPTÉE.

**2017-119 Mesures de ralentissement 2017
Autorisation de dépenses au fonds de roulement**

CONSIDÉRANT le rapport de recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 30 janvier 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret

APPUYE par madame la conseillère Lyne Beaulieu

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal autorise une enveloppe de 35 000 \$ afin d'acquérir de l'équipement permettant de réaliser des mesures de ralentissement tels que des électro-radars.

Le financement sera fait à même le fonds de roulement et le remboursement par le fonds d'administration se fera sur une période de cinq (5) ans à compter de 2018.

Certificat de la trésorière numéro 2911

ADOPTÉE.

**2017-120 Bonification des parcs 2017
Autorisation de dépenses au fonds de roulement**

CONSIDÉRANT le rapport de recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 30 janvier 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais

APPUYE par madame la conseillère Brigitte Collin

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal autorise une enveloppe maximale de 13 000 \$ pour l'acquisition d'estrades pour 2017.

Le financement sera fait à même le fonds de roulement et le remboursement par le fonds d'administration se fera sur une période de trois (3) ans à compter de 2018.

Certificat de la trésorière numéro 2909

ADOPTÉE.

**2017-121 Enseigne d'entrée de ville
Autorisation de dépenses au fonds de roulement**

CONSIDÉRANT le rapport de recommandation du directeur des communications en date du 26 janvier 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent
APPUYE par monsieur le conseiller Marc-André Savaria
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal autorise la fabrication, le transport et l'installation d'un enseigne sur pylône à l'entreprise Le Groupe Médiagraphe, de Sainte-Julie, pour un montant total de 14 771.79 \$ taxes incluses.

Le financement sera fait à même le fonds de roulement et le remboursement par le fonds d'administration se fera sur une période de cinq (5) ans à compter de 2018.

Certificat de la trésorière numéro 2908

ADOPTÉE.

2017-122 Adoption – Politique de vidéosurveillance

IL est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc
APPUYÉ par monsieur le conseiller Gaétan Marcil
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal adopte la politique de vidéosurveillance telle qu'annexée à la présente comme si au long récitée.

ADOPTÉE.

2017-123 Transferts budgétaires 2016 et 2017

CONSIDÉRANT que certains ajustements budgétaires s'avèrent nécessaires en cours d'année;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria
APPUYÉ par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'ACCEPTER des transferts budgétaires au montant de 364 \$ pour 2016 et de 7 241 667 \$ pour 2017, conformément aux documents déposés par la directrice du Service des finances et trésorière en date du 28 février 2017 et joints en annexe des présentes comme si au long récité.

ADOPTÉE.

**2017-124 Mouvement du personnel
Permanent, régulier, auxiliaire, occasionnel et substitut**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc
APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil municipal accepte et confirme le *Rapport de mouvement du personnel permanent, régulier, auxiliaire, occasionnel et substitut* numéro MP-2017-03 préparé et rédigé par le Service des ressources humaines en date du 1^{er} mars 2017.

ADOPTÉE.

**2017-089 Acte de vente – 1^{ère} transaction – Pétromont
Autorisation de signature**

CONSIDÉRANT la convention d'achat-vente refondue entre Pétromont et la Ville de Varennes;

CONSIDÉRANT que la Ville de Varennes s'estime satisfaite des résultats de sa vérification diligente;

CONSIDÉRANT que la Ville de Varennes a sécurisé le financement pour cette transaction ainsi que l'approbation du MAMOT pour son règlement d'emprunt 842;

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc
APPUYÉ par madame la conseillère Brigitte Collin
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER monsieur le maire Martin Damphousse, et le directeur général, Sébastien Roy, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'acte de vente à intervenir entre Pétromont inc., Pétromont, société en commandite et la Ville de Varennes; tel acte est annexé à la présente comme si au long reproduit.

Le financement pour cette transaction sera d'un montant de 822 872 \$ avant taxes imputé au règlement 842 et une affectation en provenance des surplus accumulés du Fonds général pour le solde soit un montant de 6 897 128 \$ avant taxes.

Adoptée.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires sur les sujets suivants :

- Relance du programme FIME
- Ampleur des économies d'énergie réalisées à la nouvelle bibliothèque
- But de la politique de vidéosurveillance
- Localisation des travaux Novoparc phase 2
- Localisation des zones concernées par le projet de règlement 707-99
- Manifestation des pompiers
- Décision de la commission de la représentation électorale relative aux districts électoraux
- Demande de relance du programme FIME
- Enjeux des négociations avec le Syndicat des pompiers

Fin de la 2^e période de questions des contribuables.

PAROLE AUX CONSEILLERS

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève l'assemblée à 20 h 48.

Le maire,

*Le directeur des Services juridiques
et greffier,*

Martin Dampousse

Me Marc Giard, OMA